



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E90204

VALABLE JUSQU'AU 20/03/2027

ÉDITÉ LE

13/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/03/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 503 181 356 00034

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8009884

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 20568675704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 20568675704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : G M O

70 AVENUE DES BRUYERES
69150 DECINES-CHARPIEU

Téléphone : 06 35 26 08 53

Portable : 06 35 26 08 53

Fax :

Site Internet : <http://gmo-plomberie.com>

E-mail : gregmonin@gmo-plomberie.com

Responsabilité légale :

MONIN GREGOIRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/12/2024
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	12/12/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	22/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	22/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.